La Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan organise la 5ème édition du Salon de la Récup' le dimanche 19 mai à Sainte-Hélène !

La CCBBO organise la 5ème édition du Salon de la Récup' le dimanche 19 mai à la salle Beg er Lann à Sainte-Hélène. Les éditions précédentes ont connu un franc succès, plus de 4000 visiteurs ont participé au Salon à Plouhinec, en 2017. Cet événement intercommunal vise à promouvoir le réemploi et la récupération des déchets, le tout en faveur du zéro déchet et de l'économie circulaire. L'économie circulaire est d'ailleurs mise à l'honneur puisqu'il s'agit du fil rouge de cette 5ème édition.

Vont se retrouver cette année à Sainte-Hélène différents acteurs associatifs, institutionnels, des artisans, des créateurs, des réparateurs… ayant à cœur de partager avec le public leurs passions, leurs bonnes pratiques, leurs créations… Cette journée sera à la fois festive et ludique, ponctuée d'animations, d'ateliers et de spectacles pour petits et grands. Nouveauté 2019 : un marché de produits locaux sera également au rendez-vous !

Les élèves de l'école Georges Morin de Sainte-Hélène ont réalisé des projets dans le cadre du Salon ; plusieurs associations de la commune, des élus communautaires et municipaux seront mobilisés sur le site : environ 85 bénévoles sont attendus.

Dimanche 19 mai, de 10h à 18h, entrée libre

Restauration sur place.

Les grandes lignes des conseils municipaux du 25 février et 25 mars 2019

COMPTES DE GESTION 2018

Le maire présente au conseil les résultats du compte de gestion 2018 établis par la trésorière municipale et les soumet au vote du conseil.

BUDGET COMMUNAL	***Présents : 11 – Votants : 15 Pour : 15***
BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	***Présents : 11 – Votants : 15 Pour : 15***
BUDGET MOUILLAGES	***Présents : 11 – Votants : 15 Pour : 15***

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Budget principal de la commune

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés				285 179,16 €		285 179,16 €
Opérations de l'exercice	838 736,02 €	1 159 337,16 €	387 488,85 €	475 125,27 €	1 226 224,87 €	1 634 462,43 €
TOTAUX	838 736,02 €	1 159 337,16 €	387 488,85 €	760 304,43 €	1 226 224,87 €	1 919 641,59 €
Résultats de clôture		**320 601,14 €**		**372 815,58 €**		**693 416,72 €**
Reste à réaliser			2 961 985,00 €	1 848 793,00 €	2 961 985,00 €	1 848 793,00 €
TOTAUX CUMULES	838 736,02 €	1 159 337,16 €	3 349 473,85 €	2 609 097,43 €	4 188 209,87 €	3 768 434,59 €
RESULTATS DEFINITIFS		**320 601,14 €**	-	**740 376,42 €**	-	**419 775,28 €**

Le budget est accepté à l'unanimité.

Budget assainissement collectif

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés				249 275,20 €		249 275,20 €
Opérations de l'exercice	46 940,80 €	82 532,23 €	166 225,62 €	76 735,06 €	213 166,42 €	159 267,29 €
TOTAUX	46 940,80 €	82 532,23 €	166 225,62 €	326 010,26 €	213 166,42 €	408 542,49 €
Résultats de clôture		**35 591,43 €**		**159 784,64 €**		**195 376,07 €**
Reste à réaliser			1 023 055,00 €	787 690,00 €	1 023 055,00 €	787 690,00 €
TOTAUX CUMULES	46 940,80 €	82 532,23 €	1 189 280,62 €	1 113 700,26 €	1 236 221,42 €	1 196 232,49 €
RESULTATS DEFINITIFS		**35 591,43 €**	-	**75 580,36 €**	-	**39 988,93 €**

Le budget est accepté à l'unanimité.

Budget mouillage de la commune

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		9 407,16 €		2 112,10 €		11 519,26 €
Opérations de l'exercice	8 906,07 €	6 955,02 €		- €	8 906,07 €	6 955,02 €
TOTAUX	8 906,07 €	16 362,18 €	- €	2 112,10 €	8 906,07 €	18 474,28 €
Résultats de clôture		**7 456,11 €**		**2 112,10 €**		**9 568,21 €**
Reste à réaliser			- €	- €	- €	- €
TOTAUX CUMULES	8 906,07 €	16 362,18 €	- €	2 112,10 €	8 906,07 €	18 474,28 €
RESULTATS DEFINITIFS		**7 456,11 €**		**2 112,10 €**		**9 568,21 €**

Le budget est accepté à l'unanimité.

Budget Communal: Affectation du résultat d'exploitation 2018

Le compte administratif 2018 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 320 601.14 euros. Le maire propose d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement 2018 en section d'investissement. Le conseil approuve à l'unanimité.

Budget primitif 2019

Le conseil approuve à l'unanimité le budget primitif 2019 de la commune présenté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	**1 164 589,00**	**1 164 589,00**
Section d'Investissement	**1 408 000,72**	**1 408 000,72**
Propositions 2019	- 1 553 984,28	-813 607,86
Restes à réaliser reportés	2 961 985,00	1 848 793,00
Solde d'exécution reporté		372 815,58

Budget Assainissement : Affectation du résultat d'exploitation 2018

Le compte administratif 2018 du budget assainissement fait apparaître un excédent de fonctionnement de 35 591.43 €. Le maire propose de conserver la totalité cet excédent en section d'exploitation. Le conseil approuve à l'unanimité.

Budget assainissement collectif 2019.

Le conseil approuve à l'unanimité le budget assainissement collectif 2019 de la commune présenté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	**157 805,34 €**	**157 805,34 €**
Section d'Investissement	**2 171 314,21 €**	**2 171 314,21 €**
Propositions 2019	1 148 259,21 €	1 223 839,57 €
Restes à réaliser reportés	1 023 055,00 €	787 690,00 €
Solde d'exécution reporté		159 784,64 €

Budget mouillages : Durée d'amortissement des racks à annexes

Le maire rappelle la durée d'amortissement du matériel utilisé sur les zones de mouillages (balise de perche et ancres à vis). Il propose de fixer également une durée d'amortissement pour les racks, réalisés entre 2016 et 2019, qui vont permettre de stocker les annexes des plaisanciers et pêcheurs en dehors de l'estran. A l'unanimité, le conseil fixe à 10 ans la durée d'amortissement des racks.

Demande de subventions pour l'accessibilité bâtiments et lieux publics

Suite à l'adhésion de la commune à la charte d'engagement dans une démarche expérimentale d'accessibilité en Morbihan, plusieurs mesures ont été programmées :

- L'achat d'une rampe d'accès amovible,
- L'installation d'une sonnette accessible devant les établissements publics,
- La pose d'une rampe d'appui pour les personnes se déplaçant difficilement,
- La mise en œuvre d'aménagements liés aux handicaps (bandes de guidage, marquage au sol, aide à l'audition

Sont également envisagés :

- Le réaménagement des toilettes publiques de la place des anciens combattants,
- La mise à disposition d'un tapis permettant aux personnes à mobilité réduite d'entrer dans l'eau pour le club nautique de la Ria d'Etel qui anime la base de kayak de la pointe de la vieille chapelle.

Ces aménagements et travaux sont estimés à 21 985 €. Une subvention de 5000 euros sera sollicitée auprès du Conseil Départemental. Le conseil approuve ces démarches à l'unanimité.

Élection d'un représentant du Conseil Municipal au CCAS

Suite à la démission du CCAS de Mme Patricia Garandel, Mme Isabelle LE BLED présente sa candidature. Elle est élue par 14 voix sur 15 exprimées.

Marché entretien de la voirie communale

En septembre 2018, la commune a intégré par délibération, un groupement de commandes réunissant les 5 communes de la CCBBO afin de lancer une consultation pour la passation d'un marché à bons de commande pour la réalisation des travaux d'entretien des voiries communales. Le pilotage est assuré par Kervignac**.** Suite à la consultation lancée le 28 novembre 2018, trois sociétés ont remis une offre pour la réalisation des travaux cités en objet. Après analyse des offres, la commission d'appel d'offres du groupement a retenu celle de la société EUROVIA Bretagne ; offre économiquement la plus avantageuse, et techniquement la plus complète par rapport au cahier des charges.
Le montant du marché est de 426 826.00 € HT. Le conseil approuve cette offre à l'unanimité.

Révision générale du PLU - Choix du bureau d'études

Le maire rappelle la convention passée avec Lorient Agglomération pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour, notamment l'assister à la désignation du bureau d'études qui accompagnera la commune tout au long de la procédure de révision.
En vue de la désignation du bureau d'études, un avis d'appel à la concurrence a été publié le 26 novembre 2018. Suite à cette publication, 7 bureaux d'études ont répondu. A l'issue de l'examen des offres et suite aux auditions du 30 janvier dernier, c'est le bureau d'études URBACTION qui a été retenu. Le conseil valide à l'unanimité ce choix.

Plan de financement du projet d'école et de cantine

Hélène Danel, adjointe en charge du dossier informe de la nécessité de revoir le plan de financement. Elle expose l'avant -projet sommaire rédigé par le bureau d'études de maitrise d'œuvre qui indique en substances les estimations des coûts de construction et elle précise en outre les montants des divers aménagements qui viendront s'y rajouter.
Ceux-ci sont détaillés ainsi que les recettes correspondantes dans les tableaux ci-dessous :

Estimation des dépenses en phase APS

Désignation	
Dépenses réalisées en 2016-2017-2018 hors nouvelle équipe maîtrise d'oeuvre	24 196 €
Travaux y compris cuisine (estimatif maître d'œuvre APS) en pièce jointe	**2 834 793 €**
Maîtrise d'œuvre	220 000 €
AMO Médieco (Qualité de l'air)	12 800 €
Rémunération 4 candidats présélectionnés	10 000 €
Bureau de contrôle	5 000 €
Œuvre artistique	8 000 €
Analyse de la qualité de l'air à réception	2 000 €
Dépenses diverses et aléas	20 000 €
TOTAL HT	**3 136 789 €**
TVA 20%	627 357 €
Coût total	**3 764 046 €**

Estimation des Recettes en phase APS

FINANCEURS	MONTANT	Demandé/Acquis
Département 2019	125 000 €	A demander en phase APD
Département 2020	125 000 €	Demande 2ème année
DETR 2019	211 500 €	Demandé
Fonds de soutien à l'investissement local	400 000 €	Acquis
Région contrat de partenariat (enveloppe 2015-2016)	553 168 €	Acquis
Région contrat de partenariat (enveloppe 201è-2020)	510 469 €	En cours
CAF	50 000 €	A demander
Réserve parlementaire	20 000 €	Acquis
Fonds Leader pour la cuisine de préparation	50 000 €/80 000 € Suivant notation	Demandé
FCTVA (16,404%)	617 454 €	
Autofinancement, emprunt, mécénat.	1 071 455 €	
Reste à financer	0 €	
Estimation coût du projet TTC	**3 764 046 €**	

A l'issue de l'exposé, le conseil approuve à l'unanimité l'avant-projet des travaux, le plan de financement et décide de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Rentrée 2019—Organisation du temps scolaire à l école G. Morin

Une majorité de parents ainsi que l'équipe enseignante s'étant positionnée en faveur du retour de la semaine de 4 jours (conseil d'école du 5 février dernier), le conseil est amené à revoir l'organisation de la rentrée 2019. Ainsi, à partir de septembre 2019, les horaires suivants seront en vigueur :

9H00 - 12H00 ET 13H30 – 16H30

LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS

En conséquence, les TAP (Temps d'Activités Périscolaires » seront supprimés à la rentrée prochaine.
Par 7 voix Pour, 3 Contre et 5 Abstentions, le conseil valide cette nouvelle organisation.

Subventions 2019

Le conseil décide à l'unanimité les subventions 2019 telles que présentées dans l'insertion de ce bulletin.
Il approuve également à l'unanimité l'octroi d'une subvention de 3000 euros au CCAS de la commune.

Contrat d'Association avec l'école St Joseph et convention de forfait communal 2019

Par 13 votes Pour, 1 Contre et 1 Abstention, la participation financière de la commune est fixée ainsi :

Contrat d'Association
Classes primaires : **330,26 €** x **19 = 6 274,94 €**
Convention Forfait communal
Classe Maternelle : **1 333,10 € x 7 = 9 331,70 €**

MONTANT TOTAL
15 606,64 €

Prolongation du délai pour solliciter l'aide financière communale à l'acquisition d'un vélo électrique

Une aide financière de 80 € est proposée par la commune pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique quel qu'en soit le prix. Cette aide proposée en 2018 est donc prolongée jusqu'à ce que les 10 aides initialement prévues soient accordées.

Opération arrachage Baccharis : Prise en charge des frais de transport des élèves du Centre de Formation du Talhouët d'Hennebont

Une journée d'arrachage de Baccharis pilotée par le syndicat mixte de la RIA d'ETEL se déroulera sur Ste-Hélène le 5 mars 2019. Cette démarche entre dans le cadre des enjeux de préservation des prés salés et de la limitation de cette plante inscrite sur la liste du 13 juillet 2016 des espèces exotiques envahissantes et préoccupantes. Un groupe d'élèves du centre de formation du Talhouët d'Hennebont interviendra sur ce chantier aussi, il serait opportun de prendre en charge de leurs frais de transport pour le service rendu à la commune. Le conseil approuve à l'unanimité.

Participation à l'étude de faisabilité d'une cuisine centrale intercommunale.

Sylvie PUREN, adjointe, explique que suite aux incidents qui ont impacté la distribution des repas des cantines municipales durant l'année 2018, les 5 communes de la CCBBO ont entamé une réflexion sur la possibilité d'une cuisine centrale sur le territoire de la communauté de commune. Une telle proposition avait été faite par Ste-Hélène auprès de l'intercommunalité en 2015 mais n'avait pas été retenue.

Lors d'une réunion des élus concernés le 13 mars dernier, il a été proposé de recruter un prestataire afin d'effectuer une première étude de faisabilité pour la réalisation de cette cuisine. Dans le même temps, le conseil poursuit son étude pour sa propre cuisine de préparation dans le cadre du projet globale d'école et de cantine. L'augmentation des coûts pour ce projet intégrant une cuisine de préparation amène cependant le conseil à ne pas s'exclure d'un éventuel projet intercommunal.

Le maire propose de prendre une délibération de principe afin d'adhérer à cette démarche collective et qu'une convention soit rédigée qui fixera les modalités définitives de la participation de chaque commune à cette étude. Par 10 voix Pour, 2 Contre et 3 Abstentions, le conseil donne son accord.

Procédure d'intégration d'office, sans indemnité, dans le domaine public communal de la voie privée ouverte à la circulation publique située sur la parcelle ZA 339 – Ouverture d'une enquête publique.

L'Association Syndicale Libre le Clos de La Petite Plaine ayant refusé de transférer la voirie, les réseaux et espaces communs à la commune, du fait que la voirie serait utilisée pour la desserte de la future école communale, la municipalité souhaite utiliser la procédure de transfert d'office sans indemnité, prévue par le code de l'urbanisme. La commune prendrait ainsi à sa charge tous les frais à venir d'entretien, de réparation et de réfection des voies et réseaux. Pour ce faire, une enquête publique est nécessaire. Le conseil municipal se prononcera après la remise des conclusions du commissaire enquêteur sur cette mesure de transfert. Par 14 voix Pour et une Abstention, le conseil approuve la mise en œuvre de cette procédure.

Campagne de piégeage du frelon asiatique

Le maire souhaite distribuer des pièges aux habitants de la commune qui ont participé activement à la campagne de 2018 afin de les inciter à continuer cet engagement citoyen. Le conseil approuve à l'unanimité.

VIE MUNICIPALE

Bibliothèque

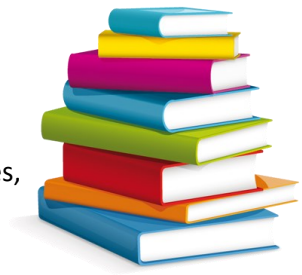

Extension des heures d'ouverture… Pour plus de commodité pour les familles, la bibliothèque restera dorénavant ouverte le samedi jusqu'à 12h30 !
Rappel des horaires d'ouverture au public : lundi : 17h30-19h
mercredi : 10h-12h
samedi 10h-12h30

Petit message en prévision de la prochaine journée de grand vent !

La dernière tempête a coïncidé avec le jour de sortie des poubelles. Cela a malheureusement entraîné une envolée de déchets partout sur la commune et occasionné un travail considérable pour nos services techniques afin de récupérer cette pollution. Deux camions de déchets ont ainsi été collectés sur une journée entière de travail.
Nous vous incitons à anticiper ces périodes ventées et à munir vos bacs d'un simple tendeur, pour éviter le déversement et la propagation des déchets sur la commune. Merci d'avance

Erratum désignation allée de Kerfrézec

Une erreur a été commise dans la version diffusée de la Charte de la Rue de notre commune à l'automne dernier. Cette erreur concerne l'Allée de Kerfrézec qui est bel et bien une allée privée. Merci donc de veiller au respect de ces lieux privés.

Charte de la rue
Commune de Sainte-Hélène

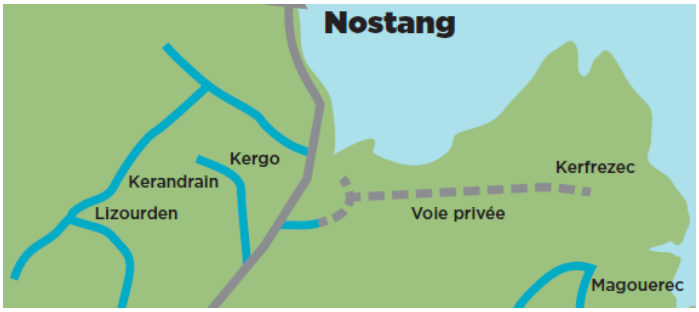

VIE PRATIQUE

A compter du lundi 11 mars 2019, chaque électeur pourra accéder à sa situation électorale sur le site ***service-public.fr*** afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter. Si l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.
Associé au dépôt en ligne des demandes d'inscription sur les listes électorales, désormais disponible pour toutes les communes, ce nouveau service contribue aux simplifications apportées par la réforme de la gestion des listes électorales.
Son utilisation par le plus grand nombre contribuera par ailleurs à la fiabilisation du Répertoire Électoral Unique (REU).
https://www.service-public.fr/…/services-en-ligne-et-fo…/ISE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Répertoire Électoral Unique

Service National Universel

Les jeunes Morbihannais et Morbihannaises de la classe d'âge de 2003 sont invités à s'inscrire au dispositif pour la session de juin 2019. Pour rappel, le Morbihan fait partie des 13 départements "pilotes" pour cette phase de préfiguration.

Pour toute information sur le SNU : ***SNU-jemengage.fr*** ou ***http://jeunes.gouv.fr/actualites/zoom-sur/SNU***

Un courriel est également mis à disposition dans le Morbihan pour les questions ou les demandes d'inscriptions : ***pref-candidature-snu@morbihan.gouv.fr***

ENQUETE INSEE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

L'INSEE réalise entre le 15 avril et le 22 juin prochain, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions du logement, ainsi que la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

FDGDON Morbihan

LUTTE CONTRE LES TAUPES

Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FDGDON Morbihan propose une cession de formation d'une demi-journée pour s'initier aux techniques de piégeage et acquérir les connaissances et la pratique pour lutter chez soi de façon autonome. C'est ouvert à tous et gratuit pour les Hélénois puisque la commune adhère à la convention multi-service de la FDGDON. Pour tout information et pour s'inscrire : 02.97.69.28.70.

LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHENE

Une nouvelle campagne de traitement biologique préventif contre la chenille processionnaire du chêne va se dérouler vers le 15 avril prochain.

Un bulletin d'inscription est disponible en mairie.

Selon le nombre d'arbres à traiter le coût du traitement peut varier de 93 à 241 €.

LES RESTAURANTS DU CŒUR

RESTAURANTS du CŒUR de RIANTEC

Communes ancien CANTON de PORT-LOUIS

La campagne d'hiver s'est terminée le JEUDI 14 MARS

CAMPAGNE ETE 2019

Du 26 mars 2019 au 7 novembre 2019

Fermeture du 5 août au 18 août 2019 inclus

NOUVEAU : Le centre sera désormais ouvert

Les MARDI et JEUDI toute l'année

De 8heures30 à 11heures30

Inscriptions possibles en cours de campagne aux jours d'ouverture

Les INSCRIPTIONS et la DISTRIBUTION ont lieu

Z.A. de Villemarion 56670 - RIANTEC (proche déchetterie)

TEL : 02 – 97 – 82 – 15 – 44 (heures d'ouverture)

ad56.riantec@restosducoeur.org

Marie-Thérèse GUILLAUME responsable : 06-30-07-41-61

ETAT CIVIL

FÉLICITATIONS

Rose FOUGÈRES, née le 22 janvier 2019 à Lorient, 19, Rue du Penher

Keyla PINTO DIAS, née le 4 février 2019 à Lorient, 3 rue de la Marine

Noé BOISSON, né le 15 février 2019 à Lorient, 12, rue du 11 septembre 1944

Héliette BUSCH, née le 6 mars 2019 à Vannes, Kerfrézec

Léonie LE ROUX, née le 26 mars 2019 à Lorient, 23 rue de la Fontaine

DÉCÈS

Elvina LE BARON, décédée le 15 janvier 2019 à RIANTEC, 25 Rue de Lizourden, 75 ans

****

Viviane LE MOUEL, décédée le 4 février 2019 à BREST, 8 Les Hameaux de la Rivière, 62 ans

****

Rosanna GRANDI, décédée le 4 mars 2019 à son domicile, 4 Rue du Calvaire, 75 ans

****

Jacqueline BERTRAND, décédée le 5 mars 2019 à son domicile, Kerguéro, 86 ans

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Quelques dates à retenir...

13-26 Avril	**EXPOSITION « PHARES EN TERRE »**	Municipalité	Mairie
21 Avril	**RALLYE VOITURES ANCIENNES**		Bourg (1h30-11h30)
3-4-5 Mai	**EXPOSITION PATCHWORKS**	Récré Patch	Salle Beg-Er-Lann
12 Mai	**RANDO ANIMÉE**	Gym Vitalité	Nostang
18-22 Mai	**FÊTE DE L'ESTAMPE SUR LA RIA D'ETEL**	Ri'Arts Fest	Chapelles de la Ria
19 Mai	**SALON DE LA RÉCUP**	CCBBO / Municipalité	Salle Beg-Er-Lann
24 Mai	**PORTES-OUVERTES ECOLE PUBLIQUE**	Equipe pédagogique	Ecole G. Morin
25 Mai	**FÊTE DE LA BRETAGNE**	Roch	Salle Beg-Er-Lann
26 Mai	**ELECTIONS EUROPÉENNES**		Mairie
1-2 Juin	**PORTES-OUVERTES ATELIERS D'ARTISTES**	Ri'Arts Fest	Communes de la Ria
15 Juin	**ATELIER CRÊPES**		MDA

Atelier crêpes

Vous voudriez apprendre à faire des crêpes ou souhaitez vous perfectionner, nous proposons un « Atelier crêpes » samedi 15 juin à la MDA de 14h à 17h. Tous le matériel et les ingrédients seront fournis sur place et vous repartirez avec vos crêpes.
Jusqu'à 15 participants
Coût : 10 Euro

Inscription en mairie, avant le 31 mai.

Exposition : « Phares en terre » par ISIS Photographies à la mairie 13 au 26 avril.

Une trentaine de photos argentiques tirées par l'artiste (une particularité, des techniques que l'on pourrait croire passées de mode mais qui semblent revenir !) seront exposées. Des livrets expliquant la technique argentique seront également à disposition des visiteurs.

GRAIN DE SCENE
Théatre amateur
56 NOSTANG

Gym Vitalité

Rando animée le 12 mai à Nostang

Gym Vitalité et Grain de Scène s'associent pour vous proposer une randonnée pédestre animée ***le dimanche 12 mai 2019 à Nostang***.
Sur les sentiers de Nostang, notre marche sera ponctuée d'intermèdes : contes, mimes, saynètes, exercices de gymnastique, …..

Ouverte à tous, cette « promenade » débutera à 9h30 pour environ 2h/2h30.
Rendez-vous aux Grands Chênes, salle de la Rivière.

Au retour, vous trouverez gâteaux, boissons pour un petit réconfort.

Participation : 4 Euros

Renseignements : 06.49.22.99.92 / 06.15.54.20.75

Un Rallye de voitures anciennes s'arrête chez nous !

L'association « Les amateurs de véhicules anciens du Morbihan » organise le dimanche 21 avril un grand Rallye qui s'arrêtera à Sainte Hélène, sur le parking , à coté de l'église, entre 10h30 et 11h30 environ.

L'association Ri'Arts Fest organise un parcours d'expositions de gravures sur 3 chapelles de la Ria d'Etel : Kerdavid à Ste-Hélène, La Madeleine à Merlevenez et Locmaria à Nostang.
Le parcours rassemblera 7 graveurs du Morbihan ainsi qu'en invité d'honneur, les graveurs de l'Atelier Aster du Portugal.
Des spectacles de contes et poésie seront joués dans les 3 chapelles. Lors du vernissage, le vendredi 17 mai à 18h à la chapelle de Kerdavid, le poète Jean Rio dira des poèmes sur le Portugal.
Un atelier de gravure est organisé à la chapelle de Kerdavid le mercredi 22 mai de 14h30 à 16h30 sur gomme à tampon (animé par Nathalie Douillard).

« Les Ateliers Ouverts de la Ria d'Etel » organisés par Ri'Arts Fest

L'association organise les Ateliers Ouverts de la Ria d'Etel le 1 et 2 juin de 10h à 19h, avec une trentaine d'artistes qui ouvriront leurs ateliers sur diverses communes de la Ria (3-4 ateliers sur Ste-Hélène) et des expositions collectives dans les chapelles et à la salle des fêtes d'Etel où aura lieu le vernissage le mercredi 29 mai à 18h. Une projection d'un film documentaire suivie d'un débat sur la condition du métier d'artiste aura lieu le vendredi 31 mai au cinéma de la Rivière à Etel. Le programme sera bientôt disponible en mairies et sur www.riartsfest.org ou sur la page Facebook @riartsfest

RI'Art Fest
PORTES OUVERTES
VISITES - BALADES - SPECTACLES

BRUNO, pêcheur hauturier

7h, devant son bol de café, Bruno est déjà sur son portable, comme chaque matin, quand il est à terre, il est connecté sur le site AIS/Marine Traffic… « pour voir où est « mon bateau », « *prendre des nouvelles des copains…* »
Pourtant Bruno est à la retraite depuis quelques mois.
Pendant 14 ans, Bruno était sur le même bateau, un chalutier hauturier de Lorient ; ça crée une famille !
Des parents originaires d'Etel, un père pêcheur sur un « langoustinier » de Lorient . Adolescent, il voit ses amis gagner de l'argent à la pêche, alors il décide donc d'y aller aussi…
Bruno essaye d'abord la pêche artisanale à Lorient. Mais le rythme de travail ne lui plaît pas trop, il embarque alors sur un hauturier pour la pêche au large.
Son dernier bateau : un chalutier moderne de 46 mètres, 18 hommes d'équipage, qui débarque son poisson dans un port du nord de l'Ecosse. Bruno est « treuilliste » (aux commandes des gros treuils qui, derrière la passerelle, permettent de mettre le filet à l'eau et, quelques heures plus tard, de le relever).

Un rythme de travail un peu particulier

La montée de Lorient vers les zones de pêche au nord-ouest de l'Ecosse (en 3 jours de route environ) pour 9 jours de pêche. Puis, retour à terre, à son port d'attache écossais pour débarquer le poisson et faire descendre 3 hommes pour le repos.
Puis, c'est à nouveau un cycle de 9 jours de pêche qui reprend. Le poisson est ensuite débarqué et 3 hommes sont relevés. Encore 9 jours de pêche… et c'est le retour vers Lorient.
Les hommes reviennent de d'Ecosse à Lorient, en rotation, par vols privés ou avec le bateau.

Pour Bruno et ses copains d'équipage, le rythme de travail mais aussi de vie familiale et sociale, c'est : un mois en mer, 9 jours à terre. Et pendant ces jours de repos, les hommes n'ont plus du tout à se préoccuper de la pêche—ce qui n'est pas le cas sur les bateaux artisanaux plus petits, où, entre deux marées (2-3 jours), les hommes doivent débarquer le poisson, vérifier tout le matériel, faire l'approvisionnement, l'intendance, etc. D'où le choix de Bruno pour la pêche hauturière !
A bord, les membres d'équipage ont souvent travaillé ensemble pendant de nombreuses années ; ils viennent parfois d'horizons divers (du Portugal, du Sénégal, du Maroc) et forcément, « ils se racontent plein de choses sur leur pays ...c'est intéressant ! ». Le travail en équipe, c'est vraiment pour Bruno, le bon côté du métier.
Pourtant, le travail est dur et les risques sont permanents au cours des manœuvres (même s'il y a eu de gros progrès dans ce domaine). Faire un autre métier ? « Je n'y ai jamais pensé », à terre ? « pas question ! ».

Un appel de l'Armement pour le jeune retraité ! Faire un remplacement ? Autour des fêtes ? Madame va tiquer un peu… On va voir !